



PROGRAMME D'ETUDES

(1) Relations internationales et études diplomatiques de l'UE

(2) Transatlantic Affairs

ANNEE ACADEMIQUE

2023-2024

SEMESTRE

2

TITRE DU COURS

Gestion de projets dans la coopération internationale de l'Union européenne

PROFESSEUR(S) DU COURS

Nicolas MARCOUX

ASSISTANT(E) DU COURS

Martin DUDERMEL

TYPE DU COURS (OBLIGATOIRE, A OPTION)

(1) Cours à option

(2) Cours à option / Elective course

CREDITS ECTS

4.5

LANGUE D'INSTRUCTION

Français

1. OBJECTIFS DU COURS

Ce cours à option permettra de donner un aperçu des modèles de gestion de projet de développement dans le cadre de l'Union européenne, les méthodes et techniques d'analyse des problèmes et outils de planification et d'évaluation utilisés par les services de la Commission européenne, tant au siège que dans les délégations. Il débutera par une introduction générale sur les principes théoriques qui fondent l'aide au développement dans le contexte de l'Union européenne (UE), en particulier les compétences partagées, la gouvernance européenne en matière de développement et les instruments utilisés. La partie substantielle du cours se rapportera au modèle de gestion de projet de développement de l'approche du cadre logique (LFA) tel qu'adopté par la Commission Européenne. Un exercice de groupe (sur la base de documents de projets opérationnels financés par l'UE) sera ensuite réalisé par les étudiant·e·s afin de mettre en pratique les enseignements reçus tels que décrits plus haut. Ce travail de groupe sera ensuite évalué en session plénière avec l'ensemble des étudiant·e·s dans le cadre d'une réflexion critique collective. La troisième partie du cours mettra l'accent sur le suivi et l'évaluation des projets de développement de l'UE afin de familiariser les étudiant·e·s au concept du suivi axé sur les résultats, l'importance des indicateurs de performance puis les défis et méthodes d'évaluation de projets. L'ensemble du cours suivra une approche pratique et concrète, corroborée par de nombreux exemples de projets réels (en cours ou clôturés) ainsi que des références à des évaluations globales récentes sur des problématiques de développement prioritaires. Ceci permettra d'ancrer l'enseignement dans le réel et de promouvoir, tout au long des sessions, une approche de gestionnaire et de développer des capacités d'analyse, de planning ainsi que de réactivité et d'agilité.



À l'issue du cours, les étudiant-e-s seront capables de :

- décrire les principales politiques de développement de l'UE, sa gouvernance actuelle et les principaux défis de l'aide au développement et à la coopération ;
- appréhender et d'analyser les éléments constitutifs d'une problématique de développement ;
- utiliser et d'appliquer le modèle du cadre logique dans la planification et la gestion d'un projet de développement, y compris l'utilisation de l'outil de gestion OPSYS ;
- appliquer les éléments essentiels de suivi et d'évaluation d'un projet ;
- travailler en équipe dans des délais impartis.

2. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme **Relations internationales et études diplomatiques de l'Union européenne**:

- 1.2 Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le domaine des relations extérieures de l'UE dans un sens large et est capable d'évaluer de façon critique les résultats de cette recherche.
- 1.3 Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance de l'architecture institutionnelle et des processus de prise de décision dans l'UE et en particulier dans les relations extérieures de l'UE.
- 1.4 Le(a) diplômé(e) a acquis une connaissance approfondie des aspects politiques, juridiques et économiques de l'action extérieure de l'UE et peut utiliser ces informations pour contextualiser et interpréter de nouvelles situations.
- 1.5 Le(a) diplômé(e) est capable d'intégrer à la fois connaissances et compréhension des différents domaines de l'action extérieure de l'UE et de différentes disciplines connexes (comme les sciences politiques, relations internationales, droit, économie) à l'interface entre les affaires de l'UE et la politique mondiale.
- 2.2 Le(a) diplômé(e) a une capacité de réflexion critique sur les problèmes dans les affaires internationales et européennes, peut adopter des points de vue bien informés et les communiquer efficacement aussi bien oralement que par écrit, qu'il ou elle travaille de façon autonome ou en équipe.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) est capable de traiter une grande quantité d'informations dans un court laps de temps et de travailler efficacement et effectivement grâce à la planification, l'organisation, l'établissement de priorités et le respect des délais.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences nécessaires pour évoluer de manière responsable et autonome dans un contexte professionnel au niveau national, européen ou international et la capacité de suggérer une éventuelle action qui contribue à la résolution de problèmes de façon créative.

Ces objectifs sont liés aux acquis d'apprentissage suivants du programme d'études **Transatlantic Affairs**:

- 1.2. Le(a) diplômé(e) peut décrire, expliquer et illustrer l'état actuel de la recherche scientifique dans le champ des affaires transatlantiques, entendu largement, et peut, conformément à son domaine de spécialisation, apprécier de manière critique les résultats de cette recherche.
- 1.3. Le(a) diplômé(e) a une bonne connaissance, en fonction de son domaine de spécialisation, des systèmes politiques et/ou juridiques, des structures économiques et des principales politiques internes et externes de l'Union européenne et des Etats-Unis.
- 1.4. Le(a) diplômé(e) dispose de connaissances dans les aspects historiques, politiques, légaux et économiques des affaires transatlantiques ainsi que dans les domaines d'action qui revêtent une importance essentielle pour les affaires transatlantiques. Il ou elle peut utiliser ces connaissances pour contextualiser et interpréter de nouveaux développements.



- 2.2 Le(a) diplômé(e) a la capacité de réfléchir de manière critique à des problèmes en matière transatlantique, d'adopter des points de vue éclairés et de les communiquer de manière effective oralement et à l'écrit, en travaillant individuellement ou en groupe.
- 2.4 Le(a) diplômé(e) peut traiter une grande quantité d'informations et, en fonction de son domaine de spécialisation, analyser de manière appropriée des sources pertinentes en un temps limité et en suggérant plusieurs actions possibles qui contribuent à résoudre des problèmes d'une manière créative.
- 2.5 Le(a) diplômé(e) a la maturité intellectuelle et les compétences pour prendre des responsabilités et fonctionner de manière autonome dans un environnement professionnel national ou international, particulièrement dans un contexte transatlantique et pour travailler de manière efficace et efficiente par la planification, l'organisation, l'établissement de priorités, le respect des délais, la coopération par-delà les frontières culturelles et l'entretien d'un réseau professionnel.

3. CONTENU DU COURS

Bloc 1 : Introduction et cadre logique

- Session 1: Introduction
- Session 2 : Séquence et étapes principales

Bloc 2 : Matrice de gestion en pratique

- Session 3 : Développer une matrice de gestion d'un projet

Bloc 3 : Suivi de projet et évaluation

- Session 5 : Suivi de projet
- Session 6 : Evaluation et apprentissage

Bloc 4 : OPSYS et conclusion

- Session 7 OPSYS : système d'information de la gestion de projet de l'UE & revue finale du cours

4. METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Sessions interactives
- Note de recherche individuelle sur une problématique de gestion de projet
- Présentation d'un exposé oral en équipe basé sur un projet de coopération de l'UE

5. MATERIEL D'ENSEIGNEMENT

Veillez vous référer au site intranet du Collège d'Europe, afin de pouvoir accéder au plan du cours intégral ainsi que la liste de lecture complète pour ce cours.

6. EVALUATION

- Note de recherche individuelle (30%)
- Présentation orale du travail de groupe (20%)
- Examen oral (50%)